

<p>D 24-44</p> <p>SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024.</p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L’an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE et Dominique FROT, Adjointes au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Nathalie MAHIER, Joanna DE KERGORLAY, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI et Patrick BLOSSE, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u> Catherine POULAIN : pouvoir donné à Laurent LAEMLÉ Sylvia FLEURY : pouvoir donné à Alain BERTAUD Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN Antoine ARIF : pouvoir donné à Patrick BLOSSE</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
---	--

Laurent LAEMLÉ soumet au vote de l’assemblée délibérante les subventions allouées aux associations au titre de l’année 2024.

Laurent LAEMLÉ présente les propositions de la CATAC :

1 / Associations patriotiques	
1-1 FNACA (A C Algérie)	300,00 €
1-2 FNIDRP (internés, déportés, résistants)	100,00 €
1-3 A.C.V.G Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerre	300,00 €
1-4 Médaillés militaires	150,00 €
1-5 AMCBP (Brigade Piron)	1 000,00 €
1 / Sous-total	1 850,00 €
2 / Associations sociales	
2-2 Amicale Sapeurs-Pompiers Couverture d'assurance de l'association	2 000,00 €
2-4 Ecole du chat de Houlgate comité de défense des bêtes libres	1 500,00 €
2-6 APAEI	500,00 €
2-8 SNSM	700,00 €
2-9 CPCV	900,00 €
2-10 Amicale des donneurs de sang bénévoles de Cabourg	200,00 €
2-18 association Côte fleurie Propre	100,00 €
2-19 Croix Rouge Pont L'Evêque	200,00 €
2-20 Resto du cœur	100,00 €
2-22 ASTA (adhésion)	50,00 €
2 / Sous-total	7 614,63 €

3 / Jeunesse	
3-1 L'Ecole en Fête	850,00 €
3-2 HJE (Houlgate Jeunes en Europe)	2 500,00 €
3-3 3IFA	450,00 €
3-5 Chambre de Métiers et de l'Artisanat / MFR	150,00 €
3-6 Les petites marmouilles	1 000,00 €
3-6 bis Les petites marmouilles (investissement)	500,00 €
3 / Sous-total	5 450,00
4 / Associations sportives	
4-1 AFED	2 000,00 €
4-2 Amicale des pêcheurs à la ligne de la côte Normande	500,00 €
4-4 Football Club Féminin Houlgatais	10 000,00 €
4-4 bis Football Club Féminin Houlgatais (investissement minibus)	2 000,00 €
4-5 CAPAC	1 100,00 €
4-6 Cadiho Plongée	450,00 €
4-7 Le Croquan	2 000,00 €
4-9 Golf	500,00 €
4-10 Haltérophilie et musculation	80,00 €
4-11 Houlgate cyclotourisme	800,00 €
4-12 MBCH (Moto Ball)	15 000,00 €
4-13 Plein Vent	15 000,00 €
4-15 Raquette Houlgataise	1 000,00 €
4-16 Sambo Houlgate	2 300,00 €
4-17 S R D (société des régates de la Dives)	500,00 €
4-19 Voiles Libres Pays d'Auge (HAK)	1 000,00 €
4-22 - EDAC	300,00 €
4 / Sous-total	54 530,00 €
5 / Associations Culturelles	
5-1 Ass des Amis du Théâtre de la Côte Fleurie	1 000,00 €
5-5 Confrérie de la Teurgoule et de la Fallue	1 000,00 €
Teurgoule bis (vins d'honneur et fanfare pour Chapitre)	750,00 €
5-6 Arts et Savoirs	
Sculpture	1 200,00 €
5-7 Bibliothèque pour Tous « Contrat école »	400,00 €
5-8 PMVV Cie le Grain de Sable	9 000,00 €
5-9 Festival du Film Européen de Houlgate	7 000,00 €
5-11 Les Femmes s'Exposent	15 000,00 €
5-12 Houlgate Festival Humour, Théâtre...et Baie de Scène	12 500,00 €
5-14 Div'in Comédie	200,00 €
5-17 Café Débat	450,00 €
5 / Sous-total	48 500,00 €
6 / Associations sous conventions	
6-3 Fourrière de Caen la mer	1 680,00 €
6-4 CIDFF	1 365,00 €
6-5 Association Villes belle époque	2 000,00 €
6-6 ANDES	110,00 €
6/ Sous-total	5 155,00 €
TOTAL général - (article 6574)	

- Vu les propositions faites par les membres de la commission « CATAAC » ;
- Vu les crédits ouverts au compte 6574 du budget primitif 2024

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée décident, l'unanimité (ne prennent pas part au vote : Christian MASSON pour l'école des chats, Nathalie MAHIER pour HJE, Patrick BARBA pour le sporting club de tennis, Dominique FROT pour Art et Savoir ; Céline VOISIN pour le football féminin, Laurent LAEMLE Pour Houlgate plein vent, Alain GOSSELIN pour la FNACA) d'approuver le versement des subventions aux associations pour un montant total de 123 099.63 €, dont la liste est annexée à la présente délibération et autorisent Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.



Olivier COLIN,
Maire.